

Dis, Fuse ...



NOVEMBRE 2006
N° 33

Bulletin Municipal de **FELLETIN**

Sommaire

<i>Le mot du Maire</i>	<i>p. 2</i>
<i>Parmi les dernières délibérations</i>	<i>p. 3 à 5</i>
<i>Page d'Histoire</i>	<i>p. 6</i>
<i>Environnement</i>	<i>p. 7</i>
<i>En Bref</i>	<i>p. 8 à 9</i>
<i>Le Point sur</i>	<i>p. 10</i>
<i>Dossier : de Fil en Aiguille</i>	<i>p. 11 à 14</i>
<i>Paroles d'assos</i>	<i>p. 15 à 22</i>
<i>L'actualité des associations, par les associations.</i>	
<i>Agenda des manifestations</i>	<i>p. 23</i>
<i>Etat civil</i>	<i>p. 24</i>

FELLETIN ET LA LAINE

La laine a fait la gloire de Felletin. Depuis cinq siècles au moins, notre petite ville s'est rendue célèbre dans toute l'Europe par les œuvres de ses lissiers. Selon la formule bien connue, si Aubusson est capitale de la tapisserie, Felletin en est le berceau, et c'est un berceau encore accueillant.

On déplore le déclin de cette activité jadis prospère. En un sens, les regrets sont justifiés puisqu'elle occupe dans tout le sud de la Creuse moins de 100 personnes. Elle en faisait travailler 3 000 il y a un siècle. Comme bien d'autres, les emplois ont émigré en Chine, à moins qu'ils n'aient purement et simplement disparu.

Doit-on pour autant prédire la mort prochaine de la tapisserie chez nous ? Je ne puis parler pour Aubusson. Mais à Felletin, une telle annonce serait fautive. Les faits le démentent. Ce qui me frappe, c'est au contraire la vitalité de nos entreprises. Elles sont dirigées par des hommes jeunes et décidés. Elles innovent produisent et vendent dans le monde entier. Leurs effectifs ont cessé de diminuer et ont tendance à augmenter. En cette année 2006, le berceau de la tapisserie a même la fierté de voir naître un nouvel atelier. Cela ne s'était pas vu depuis près d'un siècle.

Ce numéro de « Dis Fuse » consacre son dossier aux entreprises de la « filière laine » qui maintiennent la grande tradition de notre commune. Nous leur souhaitons qu'elles prospèrent et qu'elles portent loin le renom de Felletin.

A l'époque qui est la nôtre, les industriels ont besoin d'être soutenus dans leurs efforts de développement, par les collectivités où ils vivent. Les élus de Felletin sont conscients de cette nécessité. La commune participe, y compris financièrement, à des études qui préparent d'importantes décisions pour l'avenir de la filière laine. Elle améliore l'accès aux lieux de travail, comme le montrent les aménagements de la rue Préville. Elle soutient, quand elle le peut, l'activité par des commandes. Elle ouvre ses bâtiments les plus beaux, comme l'Eglise du château, à des expositions qui attirent un vaste public. Elle va jusqu'à construire des ateliers relais mis à la disposition des entreprises qui en ont besoin.

Le soutien de Felletin ne se limite pas à ce que fait le Conseil Municipal. Il convient de rendre hommage à l'office de tourisme qui offre, lui aussi, un concours précieux. Son idée la plus réussie est l'organisation des « journées de la laine ». Chaque année, juste avant la Toussaint, des artisans, des commerçants, des producteurs, venus de toute la France, viennent chez nous présenter les œuvres de leur art. Cette rencontre annuelle a de plus en plus de succès.

Grâce à tant d'efforts, « la filière laine » est bien vivante à Felletin. Qui sait même si nous ne sommes pas à la veille d'une de ces renaissances si fréquentes dans notre passé ?

Le Maire
Michel Pinton

Dis Fuse, Bulletin
d'informations municipales de Felletin.
Mairie de Felletin,
12 Place Charles de Gaulle
23500 Felletin.

Directeur de la publication
et de la rédaction :
le Maire, Michel Pinton.

Rédaction :
service communication

Impression/photogravure :
Impression Nouvelle.

ASSOCIATIONS

Le Conseil Municipal (CM) du 31 mai 2006 vote un budget total 97 966 € consacré à la vie associative sauf subventions exceptionnelles.

ETUDES

Un Comité de Pilotage vient d'être créé sous l'égide de la Chambre d'Agriculture de la Creuse, il regroupe les divers partenaires de l'agriculture, du tourisme, de l'artisanat et du développement local. Il examine la possibilité de renouer avec les utilisations locales traditionnelles de la laine. Il va lancer une étude à cette fin.

Le CM du 31 mai 2006 apporte un soutien financier à cette étude à hauteur de 720 € H.T

CENTRE ÉQUESTRE

- Préalablement à la construction du centre équestre, une étude de sol doit être réalisée.

3 bureaux d'études géotechniques ont été consultés : FONDASOL, CEBTP et ALPHA BTP.

Au vu du rapport qualité – prix, Le CM du 31 mai 2006 retient l'offre de la société ALPHA BTP, pour un montant H. T. de 3.042,50 €.

Le CM du 31 mai 2006 confie aux HARAS Nationaux une mission d'accompagnement dans le cadre du déplacement du centre équestre pour un montant H.T. de 3.000 € HT.

- Le 30 mars 2006, le Conseil a approuvé l'Avant Projet Détaillé du Centre Equestre selon les plans et devis arrêtés par l'architecte. Des modifications ont été apportées au projet, notamment à cause des demandes de la DDASS. Le montant estimatif prévisionnel H. T. de l'opération est de 1.132.617,25 €.

Le CM du 27 juillet 2006 approuve l'Avant Projet Détaillé définitif du Centre Equestre et décide que la dévolution des travaux interviendra selon la procédure « Appel d'Offres Ouvert en lots séparés ».

Ce même conseil retient la société APAVE pour une mission CSPS, pour un montant H. T. de 2.667,50 € et la société SOCOTEC pour la mission Contrôle technique pour un montant H. T. de 8.400 €.

ATELIER RELAIS

Après réunion de la commission d'appels d'offres, Pour la construction de l'atelier relais T&Ri le CM du 31 mai 2006 retient les entreprises suivantes pour la réalisation des travaux :

Après ouverture des enveloppes, la personne responsable du marché propose de retenir les offres présentées par les entreprises :

- lot n° 1 - Gros œuvre et VRD – entreprise FANTON pour un montant H. T. de 14.571,80 €, avec option n° 1 - H.T. de 1.160 €.

- lot n° 2 - Charpente bois et couverture – entreprise MAGRIT, pour un montant H. T. de 5.124,78 €.

- lot n° 3 - Menuiserie bois – entreprise ROTH KEGEL, pour un montant H. T. de 19.482,50 €, avec option n° 1 - H.T. de 315 €.

- lot n° 4 - Plâtrerie sèche – entreprise MARTINET pour un montant H. T. de 4.746 €,

- lot n° 5 - Sols en résines – entreprise SORESPI pour un montant H. T. de 5.032,35 €, avec option n° 1 – H.T. de 5.205,75 €.

- lot n° 6 - Peinture – entreprise MARTINET pour un montant H. T. de 23.324 ,70 €, avec option n° 1 – H.T. de 610 € avec option n° 2 – H.T. de 60 €.

- lot n° 7 - Electricité – entreprise POPE pour un montant H. T. de 16.821,00 €.

- lot n° 8 - Chauffage, plomberie et sanitaire – entreprise PIZON et CIE pour un montant H. T. de 35.723,88 €.

EGLISE DU CHÂTEAU

L'architecte des monuments historiques, Monsieur Philippe VILLENEUVE, a demandé à être assisté dans sa tâche par un spécialiste des objets de culte (statues peintes, orfèvrerie) et par un autre qualifié pour les réseaux (électricité, chauffage, etc.). Une consultation de 5 entreprises de restauration d'objets d'art a donc été lancée pour assurer une mission d'assistance de type n° 2.

Le CM du 31 mai 2006 retient l'offre de la société « Sentinelles des Collections » pour un montant H. T. de 49.500 €.

Une seconde consultation a été lancée pour assurer une mission d'assistance technique (fluides).

3 bureaux d'études compétents dans les domaines du chauffage, de l'électricité et des courants faibles ont été consultés. Le Conseil retient l'offre du bureau d'études BEMP d'AUBUSSON pour un montant H. T. de 10.260 €.

DROITS DE PREEMPTION URBAIN

L'approbation du Plan local d'urbanisme (28/07/2005) a fait évoluer le plan de zonage par rapport à l'ancien Plan d'Occupation des Sols. De ce fait, la commune peut, si elle le souhaite, instituer un Droit de Préemption Urbain (D.P.U), sur tout ou partie des zones urbaines et des zones d'urbanisation future. Ce droit de préemption permet à la commune de mener des actions ou opérations d'aménagement ayant pour objet de mettre en oeuvre « un projet urbain » une politique locale de l'habitat, d'organiser le maintien, l'extension ou l'accueil des activités

économiques, de favoriser le développement des loisirs et du tourisme, de réaliser des équipements collectifs, de lutter contre l'insalubrité, «de permettre le renouvellement urbain», de sauvegarder ou de mettre en valeur le patrimoine bâti ou non bâti et les espaces naturels.

Cette procédure permet à la commune d'être informée des projets de transactions foncières ou immobilières dans les secteurs considérés et si elle le souhaite, d'intervenir pour acheter en usant de ce droit de préemption et ainsi favoriser ses objectifs d'aménagement.

Le CM du 31 mai 2006 décide donc de modifier le périmètre soumis au Droit de Préemption Urbain (D. P. U.), et de l'appliquer sur les zones urbaines (zone U) et sur les zones d'urbanisation future (zone AU) du plan local d'urbanisme - donne délégation à Monsieur le Maire pour exercer, en tant que de besoin, le droit de préemption - décide d'ouvrir un registre dans lequel seront inscrites toutes les acquisitions réalisées par exercice ou par délégation de ce droit, ainsi que l'utilisation effective des biens acquis. Toute personne pourra consulter ce registre ou en obtenir un extrait.

VENTE DE TERRAINS

Afin de pérenniser l'installation de leur entreprise, le CM du 31 mai 2006 décide de répondre favorablement à la demande d'acquisition de terrains des époux BATAZA – JULIEN.

- Une des parcelles, rue des ateliers, est cédée pour l'Euros symbolique, à charge pour les acquéreurs de régler les frais de recherche d'amiante et de plomb ainsi que les frais relatifs à l'acte de cession.

- L'autre parcelle toujours rue des Ateliers est cédée au prix de 3,00 € le m², à charge pour les acquéreurs de régler les honoraires du géomètre ainsi que les frais relatifs à l'acte de cession.

RECUPERATION DES EAUX PLUVIALES : INSTALLATION D'UNE CUVE

Il est possible de récupérer les eaux pluviales du nouveau complexe sportif. Elles seront dirigées vers une cuve en contrebas, stockées puis utilisées à l'arrosage public près d'un des terrains de foot.

Le CM du 31 mai 2006 décide l'acquisition de la cuve et la réalisation du terrassement le coût est de 5.000 € H.T.

CANDIDATURE A UN PÔLE STRUCTURANT

Dans le cadre de sa politique en matière urbaine, la Région Limousin a souhaité favoriser, dès 1992, le renforcement des pôles urbains ayant un rôle structurant à l'échelle du territoire Limousin. Elle a ainsi mis en place le contrat de pôle structurant. Il s'agit d'une démarche par nature intercommunale, avec des projets à

vocation intercommunale et des projets plus spécifiques à la «commune centre». Aubusson et Felletin ont été reconnu parmi les 18 pôles identifiés par la Région comme structurant.

Le contrat de pôle structurant est signé, pour une durée de 3 ans entre la Région Limousin, le Département de la Creuse, la structure intercommunale et la « commune centre » (Felletin).

Les domaines spécifiques de contractualisation sont :
l'aménagement et le développement de l'offre d'entreprises,
le secteur du commerce, de l'artisanat et des services,
l'offre culturelle et de loisirs sportifs,
le tourisme,
l'habitat,
les dessertes,
les services à la population et au développement des TIC,
les aménagements urbains en lien avec l'attractivité des pôles.

Les actions retenues et mises en œuvres peuvent ainsi faire l'objet d'un financement.

Le CM du 31 mai 2006, décide de présenter la candidature officielle de la Commune de FELLETIN à la signature d'un contrat de pôle structurant.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Une décision ministérielle du 23 novembre dernier impose à toutes les Communautés de Communes de vérifier que leurs statuts sont conformes à la loi et, le cas échéant, de faire les changements nécessaires avant le 18 août prochain.

La Communauté a réalisé ce travail obligatoire. Elle était de toute façon tenue de faire une mise à jour de ses missions, en raison des divergences et inquiétudes qui se sont manifestées en son sein et dont l'illustration publique a été donnée par la demande de dissolution présentée par 11 de ses maires.

Il a donc fallu réévaluer et réécrire les statuts votés en décembre 2000. La tâche est maintenant terminée. Il revient à chaque Conseil Municipal d'approuver ou non le travail fait.

Au total, il n'y a pas eu de modification importante des missions communautaires.

Les trois compétences obligatoires (aménagement de l'espace, développement économique et logement) ont été précisées. L'aménagement de l'espace se limite désormais à la création de chemins de randonnée pédestre. Le développement économique fait une part plus importante au commerce et à l'artisanat dans les petites communes et l'activité touristique, hors AUBUSSON et FELLETIN, est entièrement confiée à l'impulsion communautaire. La mission « logement » est dirigée essentiellement vers l'O.P.A.H. déjà en cours, qui rencontre un grand succès.

Les compétences optionnelles demeurent inchangées. Il s'agit avant tout du ramassage des ordures ménagères, des activités culturelles et sportives et des routes.

Personne ne remet en cause le ramassage des ordures tant il est d'intérêt collectif. Le centre de tir de MARGNAT, la médiathèque de FELLETIN et la piscine d'AUBUSSON sont les trois principaux équipements que la Communauté continue de gérer en matière culturelle et sportive. Les enquêtes menées sur les deux premiers ont apporté d'utiles éclaircissements et les polémiques passées sont désormais apaisées. Reste le troisième. Tous les élus s'accordent à reconnaître l'utilité d'une nouvelle piscine et la nécessité d'associer toutes les communes à sa réalisation mais son coût inquiète. Des réflexions complémentaires sont indispensables avant une décision finale sur le lancement des travaux. Quant aux routes dites d'intérêt communautaire, leur longueur totale est considérable (plus de 100 km) et leur intérêt pour la Communauté est parfois douteux. Mais les plus petites communes tiennent beaucoup à ce que la liste arrêtée il y a 5 ans ne soit pas allégée. Par solidarité avec elles, la Communauté continuera donc d'en assumer la charge. Le CM du 27 juillet 2006 approuve les nouveaux statuts de la communauté de communes.

TRAVAUX

Le CM du 27 juillet 2006 approuve le projet actualisé des raccordements à effectuer dans le cadre de l'extension du réseau au «Chemin de la Pomme». Les travaux sont estimés à 28.883 € H.T. Leur financement, en l'absence de subvention, sera assuré par les fonds propres du service «assainissement».

Le Conseil est informé que la réfection du revêtement chemin de la Pomme sera refait dès que l'ensemble des canalisations (eau, assainissement, gaz, etc) sera mis en place.

Des matériaux sont stockés sous les ateliers municipaux. La Municipalité propose de les utiliser sur place en les faisant servir à l'installation de plateformes de jeux près du site qui accueillera le bâtiment destiné au C.L.S.H.

Des entreprises ont été consultées.

Le CM du 27 juillet 2006 retient l'entreprise T.T.P.M. pour effectuer ces travaux d'un montant H. T. de 4.175 €.

HALLE DE TENNIS

Des travaux non prévus au devis ont paru utiles. Il s'agit d'améliorer le passage entre le tennis et la salle d'accueil.

L'architecte et le bureau de contrôle proposent une porte vitrée coulissante.

Le plus value est estimée à 1.964 € H.T.

La commission d'appel d'offre a donné un avis favorable à la signature de cet avenant.

Le CM du 27 juillet 2006 approuve la signature de cet avenant, missionnée SOCOTEC pour vérifications initiales des équipements. Le prix unitaire H.T. de la vérification

est de 600 €, autorise la signature du contrat pour la fourniture d'énergie électrique par ÉLECTRICITE DE FRANCE, et celle du contrat de maintenance multiservice avec la société SICLI pour la fourniture de 6 extincteurs et les documents inhérents à la sécurité, pour un montant H. T. de 495 €.

P. L. S. :

CONTRAT AVEC LE CRÉDIT FONCIER

Le CM du 27 mai 2006 décide de réaliser au CREDIT FONCIER DE FRANCE un emprunt de 235.265 €, destiné à financer l'aménagement des 3 logements locatifs de la place Courtaud.

Il s'agit d'un prêt locatif social (PLS) régi par le code de la construction et dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Montant : 235.265,00 €.

- Durée : 32ans

- Périodicité des échéances : trimestrielle d'un montant de 3.254,11 €.

- Taux d'intérêt actuariel annuel : 3,75 %

- Commission de mise en place : 471,00 €.

GENDARMERIE :

CAUTION À IMMO INOV

Le CM du 27 juillet 2006 apporte la caution de la commune sur un montant de 1.800.000 €. correspondant au prêt bancaire à souscrire par la société SCI de la Creuse – IMMO INNOV., chargée de construire la nouvelle gendarmerie.

En cas de problème, et dans le cadre de l'acte notarié signé (B. E. A.) la Mairie a la garantie de percevoir l'intégralité des loyers.

ACHAT DE MATÉRIELS

Le CM du 27 juillet 2006 vote l'achat de divers matériel :

- pour le stade de foot : buts de foot repliables, décrotoirs, etc, pour un montant de 1.777,26 € TTC,
- de matériels de sono (enceinte, micros, pied, etc.) destinés aux manifestations publiques pour un montant de 3.190,00 €. H.T.
- matériels pour l'antenne de l'Ecole Nationale de Musique (renouvellement du tableau noir et de pupitres en bois).

TRAVAUX DE RELIURE DES REGISTRES

Le CM du 27 juillet 2006 donne son accord pour la réalisation de travaux de reliure des archives communales pour un montant de 4.000 €. TTC.

Une page d'histoire

La production textile felletinoise se confond avec l'histoire de la ville. L'élevage ovin et les eaux pures et régulières de la Creuse sont favorables à la fabrication du drap. Ce tissu de laine d'armure toile, appelé localement « droguet », est surtout destiné à l'habillement. Son façonnage est organisé par des marchands-fabricants qui de la matière première à la vente, organisent les différentes étapes de la production. Le filage, ouvrage féminin, et le tissage, travail masculin, sont réalisés à domicile ; le foulage et la teinture sont opérés avec le concours de la Creuse, respectivement comme source énergétique et matière première.

L'origine de l'activité tapissière felletinoise n'est pas connue ; plusieurs sources bibliographiques suggèrent que le passage des sarrasins au 8^e siècle ou le déplacement de tapissiers parisiens durant le 10^e, 11^e ou 12^e siècle, seraient à l'origine de l'arrivée de cette technique en Haute-Marche. Au vu de leur similitude organisationnelle, la production du drap pourrait être la base d'implantation de celle de la tapisserie. L'histoire ancienne des deux techniques est donc à écrire parallèlement...

Des mentions de tapisseries (tentures, banchiers (1) ou ciels de lits) de Felletin (2), celles d'Aubusson (3) étant absentes jusque vers la fin du 17^e siècle, sont multiples dans les actes notariés des 16^e et 17^e siècles (4), consultables au Minutier central parisien. Au 18^e siècle, Mignot de Montigny (5) signale l'existence de lettres patentes (royales !) données à Felletin en 1568 ou 1569 dont la trace est actuellement, malheureusement totalement perdue. En outre, les règlements tapissiers de François 1^{er} en 1542 et Henri III en 1581 mentionnent les ouvrages de Felletin avant ceux de Flandres (ceux d'Aubusson étant encore une fois « invisibles »).

Colbert établit les régimes des manufactures royales des Gobelins, de Beauvais et d'Aubusson selon les lettres patentes datant respectivement de 1662, 1664 et 1665. Le sort de Felletin n'est quant à lui fixé que par les statuts enregistrés en 1690. Quelles peuvent être les raisons de cette reconnaissance tardive ?

L'amorce des modifications du tracé de la route de commerce reliant Lyon à Bordeaux, évinçant la desserte de Felletin au profit d'Aubusson, et la succession de difficultés économiques engageant une baisse qualitative des productions le justifient pour partie. La présence des confréries et les jeux d'influences qu'elles sous-tendent, compliquent cette interprétation un peu trop simpliste. En effet, les tapissiers, dévoués à Sainte-Barbe (6), créent dès le Moyen Age des structures de productions solides, autarciques voire indépendantes.

L'arrivée de la production du tapis de pied (7) vers 1750-1760 et la création de filatures mécaniques dans la 1^{ère} moitié du 19^e siècle transforment les structures économiques et productrices ainsi que les rapports urbains comme interurbains. Un nouveau maillage industriel engageant tout autant les deux villes, se tisse. Cependant, le développement à Felletin reste plus modeste. Y perdurent les ateliers individuels tandis qu'apparaissent des filatures hydrauliques mécanisées industrielles et se développent, surtout à partir de 1870-1880, des ateliers de tissage concentrés. Ces derniers, malgré une persistance du travail manuel, sortent progressivement de l'architecture vernaculaire et s'implantent dans une architecture aux caractéristiques industrielles.

Au 20^e siècle, s'exacerbe la contradiction propre aux industries de luxe : le respect des techniques traditionnelles bousculé par les exigences industrielles modernes. Malgré les efforts de relance orchestrés par Jean Lurçat, le marché et l'économie sont progressivement fragilisés. Ainsi, face à la Troisième révolution industrielle et à partir de 1970, la production tapissière se meurt. Seuls subsistent aujourd'hui, à Felletin, les ateliers Pinton, grâce à leur audacieux parti pris sur la modernité (tapis tuft) combiné au cérémonial tapissier ancestral.

Quelques chiffres permettent de visualiser toutes ces modifications :

En 1751, on compte 334 lissiers travaillant à façon (8) à Felletin ; en 1783,

ils sont 300 mais 80 femmes sont déjà présentes aux métiers, comme « velouteuses » (tissage du tapis) (9).

En 1858, le décompte des travailleurs felletinois est réalisé de manière globale et à travers leur présence dans des entreprises aux activités bien définies :

- 4 filatures de laine emploient 212 ouvriers.
- 16 fabriques de tapis dont 3 sont de taille importante totalisent 393 ouvriers.
- 3 teintureriers font travailler 15 ouvriers
- 2 fabriques de draps et de couverture munies de moulins à foulon et 4 fabriques de droguet et de couverture sont activées, malgré quelques difficultés, par respectivement 13 et 40 ouvriers.
- 1 fabrique de cardes ne compte, modestement que 5 ouvriers

Juste avant la crise de 1929, ils n'existent plus que 5 ateliers de tapis et tapisserie, activant une population d'environ 250 ouvriers (dont 103 engagés chez Pinton frères).

En 2005, la Manufacture Pinton, seule à perpétuer la tradition tapissière, dévoile un petit effectif d'une quinzaine de personnes. La filature Terrade quant à elle ne compte que 3 personnes.

Pour mesurer l'ampleur de l'impact de l'activité textile sur la commune, il faut signaler l'énorme importance et persévérance voire ténacité du travail à domicile jusque vers 1980. Pas moins 1000 personnes sont concernées ! Chaque maison, ou presque, a abrité à un moment ou à un autre un métier au travail !

Ce bref historique a été rédigé par Jehanne Lazaj, qui a collaboré avec le service régional de l'inventaire du Limousin à la réalisation de l'atlas du patrimoine Felletinois. Elle s'est plus précisément intéressée à l'architecture artisanale et industrielle de la commune.

Ce résumé brossant un bref tableau historique de la situation felletinoise sera développé au sein de la publication à venir, préparée par le Service régional de l'Inventaire du Limousin (DRAC / Conseil régional). Dis fuse se fera bien sur l'écho de sa parution.

Notes :

1) « banchier » est un terme ancien pour banquier dénommant une couverture de banc.

2) aussi dénommées de Feuilletin, de Failletin, de Felitin voire de Feuilletin d'Auvergne... !

3) La mention parfois rencontrées de « tapisseries de la Marche » restent floues ; pourrait-elle dénommée des ouvrages d'Aubusson ?

4) sources : QUETIN, Catherine. Le métier de tapissier à Aubusson et à Felletin jusqu'à 1665. thèse de l'école des Chartes. 1966. manuscrit dactylographie, non édité. (Archives départementales de la Creuse :104J4)

5) Mignot de Montigny est membre de l'académie des sciences ; il sert d'intermédiaire entre le bureau de commerce et les manufactures et ainsi écrit nombre de mémoires et rapports sur les productions et leurs conditions.

6) Les raisons de la dévotion des tapissiers à Sainte-Barbe ne sont pas connues précisément. Deux hypothèses d'interprétation son possibles, soit un jeu de mot sur la pilosité seraient à l'origine de ce choix tutélaire et expliquerait la démarche similaire des confréries de chapeliers, soit l'enfermement de la sainte, propice à l'activité lissière aurait créé le mythe fondateur. Le second postulat paraît bien sûr, plus sérieux et plus plausible.

7) Les femmes, traditionnellement vouées aux tâches les moins qualifiées, sont cantonnées au filage, souvent réalisé dans le cadre domestique. La position « penchée » sur le métier de basse lisse leur est déconseillée pour des raisons médicales, elles sont ainsi exclues des ateliers de lissiers. Le tapis de pied est quant à lui fabriqué, sur des métiers de haute lisse, sa fabrication nécessite moins de qualification. Ainsi, des ateliers de tissage féminins concentrant plusieurs métiers se mettent en place.

8) C'est à dire à la commande.

9) Pour contextualiser, Aubusson compte au même moment 620 lissiers et 150 velouteuses.

Collecte sélective

Les colonnes de verre (pour les bouteilles et pots en verre) sont collectées une fois par mois dans chaque commune. Il est interdit d'y déposer au pied des déchets encombrants ou des ordures ménagères.

Un nouveau guide du tri, distribué dans vos boîtes aux lettres, vous permet de retrouver toutes les consignes de tri pour les emballages à recycler. Cela concerne les bouteilles et flacons en plastique, boîtes de conserve et aérosols métalliques, briques alimentaires, petits cartons d'emballage et les journaux-magazines et prospectus, qui sont à déposer dans les sacs jaunes collectés tous les mercredis matins en porte-à-porte.

L'IME de Felletin récupère également les journaux-magazines et les cartons dans son atelier papier-carton.

Tri, mode d'emploi

<ul style="list-style-type: none"> ● Bouteilles et flacons en plastique ● Boîtes métalliques ● Briques ● Cartons 		
<ul style="list-style-type: none"> ● Journaux ● Magazines ● Prospectus 		 <p>ou à l'IME</p>
<ul style="list-style-type: none"> ● Bouteilles en verre ● Pots en verre ● Bocaux en verre 		

Horaire d'ouverture de la déchetterie du Thym

A compter du 15 septembre, la déchetterie est ouverte les lundis et mercredis de 13h à 17h et le samedi de 9h à 12h et de 13h à 17h. Déchets acceptés : gravats, ferrailles, gros cartons, déchets verts, encombrants, huile de vidange et batteries automobiles. Une armoire pour les

Respect des jours de collectes : un peu de civisme

Pour éviter que les sacs poubelles ne jonchent nos trottoirs ou y passent les week-end attendant la visite de chiens et autres chats venus les éventrer, il est impératif de respecter les jours de collectes :

- Mardi matin et vendredi après-midi pour les ordures ménagères
- Mercredi matin pour les sacs jaunes.

● Déposer les sacs (propres et bien fermés) la veille au soir pour les collectes matinales, ou le matin pour celle de l'après-midi.

De plus afin de faciliter le passage du camion de ramassage, il est demandé aux Felletinois de faire attention au stationnement gênant, notamment dans certaines de nos rues un peu étroites.

Nouveau Guide du tri dans vos boîtes aux lettres

La communauté de commune sa distribué dans vos boites aux lettres il y a quelques semaines le nouveau guide du tri. Ce petit document bine pratique nous donne le mode d'emploi du tri : quoi mettre dans quelle poubelle !

N'hésitez pas à le feuilleter nul doute que vous y apprendrez des choses : par exemple depuis peu les bouteilles d'huiles en plastique, sont elles aussi recyclables ; désormais vous pouvez les jeter dans vos sacs jaunes !

Si vous ne l'avez pas reçu, quelques exemplaires sont disponibles en Mairie.

Fleurissement municipal

Cette année encore les felletinois ont été nombreux à fleurir leurs jardins et balcons offrant au regard des passants une ville agréablement fleurie. Nous avons d'ailleurs eu beaucoup de remarques chaleureuses de touristes signalant que notre ville était joliment fleurie. Nos efforts mutuels ne sont donc pas vains ! Les lauréats du concours 2006 seront remerciés lors d'une cérémonie qui aura lieu prochainement (un courrier les en informera).



Résultats du concours départemental :

Dans sa catégorie Felletin est classé 3^{ème} ex æquo du prix départemental du fleurissement

L'IME est classé 2^{ème} dans la catégorie «immeubles collectifs».

L'office de tourisme arrive 4^{ème} dans cette catégorie.

Concours d'illuminations de Noël : 1^{ère} édition

A l'heure des fêtes de fin d'année, de plus en plus de Felletinois illuminent leurs façades créant des décors féeriques, contribuant à donner un air de fête à nos quartiers.

Cette année, la commission fleurissement a décidé de lancer la 1^{ère} édition du concours d'illuminations

extérieures. Ce concours est ouvert à tous les Felletinois, il récompensera les plus belles réalisations.

Le jury passera dans les rues au mois de décembre, les prix seront remis en début d'année 2007.

Rens : Mairie de Felletin

Dorsal : L'internet à très haut débit prochainement à Felletin

Rappel sur ce qu'est DORSAL : il s'agit d'un projet collectif visant l'accès au haut débit des Limousins aux meilleures conditions :

- sur l'ensemble du territoire du Limousin, en zone urbaine mais aussi en zone rurale,
 - pour tous, acteurs publics, entreprises, ménages, en prenant en compte les besoins de chacun ,
 - au meilleur coût, par obligation contractuelle, donc à des tarifs équivalents à ceux des très grandes villes françaises,
 - au même prix pour tous, particuliers, entreprises ou collectivités, en zone urbaine ou rurale,
 - avec une grande diversité d'offres et la même innovation que dans les grandes agglomérations françaises,
- En somme il s'agit de créer un véritable service public haut débit : en mettant à la disposition des opérateurs et autres fournisseurs d'accès «les gros tuyaux» dans lequel arrive du très haut débit.

Les premiers coup de pioche ont été données cet été pour poser la fibre optique et les derniers travaux de raccordements de la fibre aux installations de l'opérateur historique auront lieu fin octobre. Autant dire que la première phase sera alors terminée. Dès lors les opérateurs nationaux ou locaux pourront proposer leurs services aux Felletinois, particuliers, artisans ou entreprises. A noter : une fois ces travaux terminés : Felletin sera éligible au dégroupage et pourra bénéficier des offres comprenant téléphonie, accès internet et télévision.

Un centre d'information téléphonique a été mis en place pour vous renseigner sur toutes les questions relatives au projet DORSAL : 0 810 872 319 (prix d'un appel local). <http://dorsal.unilim.fr>

Les travaux

Fin octobre : travaux de raccordement de la fibre au réseau France Télécom, Avenue de la gare. Ces travaux n'occasionneront pas de perturbations de la circulation puisqu'ils doivent occuper uniquement une partie du trottoir sur le haut de la rue

Novembre/décembre : travaux d'assainissement chemin de la pomme. Celle-ci sera fermée à la circulation en fonction de l'avancée des travaux.



Travaux de pose de la fibre, rue du château.

Tournage d'un film à Felletin

Au mois de juin dernier les Felletinois ont eu la surprise de voir arriver à Felletin plusieurs camions chargés de machineries diverses. La surprise fut d'autant plus grande quand ils virent arriver Ludivine Sagnier et même Patrick Bruel !

Il s'agissait en fait du tournage d'un film de Claude Miller intitulé "un secret" avec des acteurs comme Ludivine Sagnier et Patrick Bruel donc, Cécile de France, Julie Depardieu.

Le scénario du film est l'adaptation du roman autobiographique de Philippe Grimberg "un secret " paru aux éditions Grasset en 2004.

L'équipe du film a passé la journée à Felletin pour tourner quelques scènes sur le parvis de la gare. De nombreux Felletinois ont pu y assister, certains ayant même eu la chance d'être au nombre des figurants. Les



autres auront au moins pu récolter des autographes, les acteurs n'ayant pas été avares de leur signature. Le film devrait sortir sur les écrans en 2007.

Médiathèque intercommunale, site de Felletin

La médiathèque intercommunale proposera une conférence gratuite avec Antoine Trémollières intitulée : "évolution du vivant : mais vers où allons nous donc ?" dimanche 5 novembre à 15h30.

Comme chaque année, la médiathèque prévoit un spectacle jeune public le mercredi 20 décembre dans l'une des communes de la Communauté de Communes.

Et toujours les rendez-vous du club des lecteurs tous les premiers samedis du mois en alternance à Aubusson et à Felletin

Horaires :

mardi 16h00 à 18h30,

mercredi 10h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00,
jeudi 16h00 à 18h30,
vendredi 9h30 à 12h30 et 16h à 18h30
samedi 10h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00.

Médiathèque Intercommunale

Place Schladming - Tél : 05 55 66 55 22

Courriel : [HYPERLINK](#)

"mailto:mediatheque.intercom.aubfel@wanadoo.fr"

mediatheque.intercom. aubfel@wanadoo.fr

Retrouvez les différentes activités proposées par la médiathèque sur [HYPERLINK](#)

"http://www.mairie-felletin.fr/cult.htm"

www.mairie-felletin.fr/cult.htm

Effectifs des établissements scolaires de Felletin

Ecole maternelle : 55
Bienvenue à la nouvelle directrice : M^{me} Caunet Christine

Ecole Primaire, 119 élèves
Collège Jacques Grancher, 211 élèves
Lycée des métiers du bâtiment :
Lycée professionnel : 287
Lycée technique : 244
CFA 134
CPP/GRETA/formation continue : 46
Effectifs en hausse par rapport à l'année scolaire 2005/2006 (une vingtaine d'élèves en plus).

Communiqué de la Poste

Garantir la distribution de votre lettre le lendemain de son jour de dépôt

L'évolution de la réglementation en matière de transport amène La Poste à revoir l'organisation du traitement du courrier. L'heure de levée des boîtes aux lettres de Felletin sera impactée à partir du 27 novembre 2006.

A l'heure où la concurrence s'accroît (sur la distribution des colis, de la publicité, ...), deux nouvelles contraintes réglementaires amènent La Poste à revoir l'organisation du traitement du courrier.

- Le renforcement des règles en matière de sûreté aérienne impose que la totalité des objets transitant par avion, comme l'escale de Limoges, soit passée au scanner. Cette disposition, qui permet d'éviter l'intrusion d'objets prohibés, se traduit par des délais plus longs à l'embarquement.
- La directive européenne sur l'abaissement de la limitation de la vitesse à 90 km/h pour les véhicules de 3,5 tonnes (110 km/h actuellement) a pour conséquence

d'augmenter le temps de liaison entre les agglomérations et modifier ainsi les circuits d'acheminement du courrier.

Au plan local, et afin de garantir l'acheminement et la distribution de la lettre en J+1, l'heure de prise en charge (heure de la dernière levée de boîte) du courrier évolue à compter du 27 novembre 2006 : 16h00 pour le bureau de poste de Felletin (guichet et boîte aux lettres extérieure) et 14h30 pour l'ensemble des autres boîtes aux lettres de la ville.

Le savez-vous ?

La lettre (timbre rouge à 0.54 cts) est un produit prioritaire. 85% de sa distribution se fait en J+1.
L'écopli (timbre vert à 0.49 cts) est un produit non-urgent dont le délai de distribution indicatif est de 4 jours.

Communiqué de l'INSEE Limousin

(Institut national de la statistique et des études économiques)

ENQUÊTE SUR LES CHANGEMENTS DANS L'ORGANISATION DU TRAVAIL ET L'UTILISATION PROFESSIONNELLE DE L'INFORMATIQUE

L'INSEE, en partenariat avec la Direction de l'animation de la Recherche et des études statistiques du Ministère du Travail (DARES) et le Centre d'étude de l'emploi (CEE) réalisera du 18 septembre au 17 novembre 2006 une enquête sur les changements dans l'organisation du travail et l'utilisation professionnelle de l'informatique auprès de salariés ou d'anciens salariés résidant en France.

Elle va permettre l'étude des nouvelles formes d'organisation du travail liées notamment à l'informatisation et à l'introduction des nouvelles

technologies. Elle vise notamment à faire le lien entre l'influence des nouvelles technologies sur l'environnement de travail des salariés et la stratégie générale des entreprises sur ce même sujet.

Dans notre commune, certains résidents seront sollicités. Ils recevront une lettre indiquant l'objet de l'enquête et le nom de l'enquêteur de l'INSEE chargé de les interroger.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

DE FIL EN AIGUILLES :

présentation du « pôle » textile de Felletin

La Creuse présente une longue tradition dans le domaine du travail de la laine et du textile plus généralement. Comme vous avez pu le voir dans notre page histoire, Felletin ne fait pas exception à la règle.

Ces activités perdurent aujourd'hui encore sur notre commune même si elles sont bien sûr en plus petit nombre, du fait de la crise traversée notamment par le secteur de la tapisserie. Cependant la ténacité des dirigeants de ces entreprises, leur savoir faire reconnu ont permis le maintien et la modernisation de ces activités sur Felletin.

Il existe donc bien un « pôle textile » renforcé prochainement par la création d'un nouvel atelier de tapisserie. Une manifestation comme les journées de la laine a en outre permis de positionner encore d'avantage Felletin sur ce secteur. Ces perspectives de développement ont d'ailleurs donné lieu à la création d'un comité de pilotage sous l'égide de la chambre d'agriculture de la Creuse. Il regroupe divers partenaires de l'agriculture, du tourisme, de l'artisanat et du développement local. Persuadés que cette filière laine peut aujourd'hui encore être porteuse d'avenir, ce comité mène une étude qui doit permettre d'étudier les axes de développement possibles sur le Sud de la Creuse. Felletin est bien sûr partie prenante de ce projet, qui peut contribuer au renouveau de la filière laine et au développement du pôle textile.

Dans ce contexte d'émergences de nouveaux projets, il nous a paru intéressant de présenter ou de représenter les entreprises Felletinoises, qui par leur dynamisme et leur créativité, participent à la pérennisation de ces savoir-faire et à leur développement. La présentation de l'étude visant à structurer la filière laine mettra en perspective les efforts qui sont d'ores et déjà fait par ces entreprises.

La filature Terrade

La filature Terrade est, comme son nom l'indique, dirigée par la famille Terrade, et plus précisément par Michel, le père, et Thierry, le fils ! Installée en bord de Creuse, du côté du Pont des malades, elle était à l'origine une fabrique de draps, avant d'être rachetée en 1910 par la famille Terrade pour en faire une filature.

Aujourd'hui l'entreprise se consacre à la production de fils de laines (laines cardées) et autres fibres d'origines animales ou végétales, complétée par un atelier de teinturerie. Sa production a beaucoup évolué au fil des années ; il a fallu s'adapter à la demande en constante évolution. Aussi de la production de fil pour la mercerie (tricotage à la main) dans les années 70/80, est-elle passée aujourd'hui au fil pour la bonneterie (articles en maille faits sur machine à tricoter) et pour le tissage (tapisserie traditionnelle ou pour tissage mécanique comme le tuft). Elle achète la laine lavée dans l'Allier et la transforme dans ses locaux en fonction des demandes spécifiques de ses clients.

Pour rester compétitif et suivre les évolutions du marché, il a fallu adapter les équipements et les savoir-faire de l'entreprise. Elle mise sur l'innovation : elle travaille depuis peu de nouvelles matières comme le bambou et est prête à travailler toute autre fibre en fonction des demandes des clients. Leur mot clé est adaptabilité. Toujours dans cette même logique, Thierry Terrade va prochainement suivre une formation en teinture végétale pour proposer ce nouveau service et développer un nouveau créneau.

Il réfléchit également à un nouveau projet, le minimills. Il s'agit d'une petite machine qui transforme de petites quantités de fibres, sur le modèle de ce qui se fait en Angleterre et qui connaît un grand succès. Il semblerait qu'il y ait en France une forte demande pour ce type de services, peut-être justement un moyen d'attirer un peu plus les producteurs de laine du plateau de Millevaches qui sont pour l'heure peu nombreux à apporter leur laine à la filature, pour du travail à façon.

C'est aussi pourquoi une manifestation comme les journées de la laine est importante pour l'entreprise. Elle permet aux participants (artisans, producteurs...) de visiter les installations de la filature ce qui leur permet souvent de découvrir ce type de savoir faire et les multiples possibilités de travail de la laine proposées par la filature. Ce temps de rencontre est devenu un rendez-vous incontournable pour l'entreprise, présente chaque année sur cette manifestation.

A noter :

Après la fermeture du magasin en centre ville (pour cause de départ à la retraite), la filature a conservé un magasin de laine dans ses ateliers. Les amateurs de tricot peuvent donc continuer à s'approvisionner directement à la filature et poursuivre leur ouvrage !



Filature Terrade, rue de la papeterie,
23500 Felletin - Tél : 05 55 66 44 88

Email :
HYPERLINK "mailto:filature.terrade@mageos.com"
filature.terrade@mageos.com
ou filature.terrade@ filature-terrade.com

L'office de tourisme organise des visites
de la filature.

Rens : 05 55 66 54 60



Les Ateliers Pinton

Cette entreprise familiale fut créée en 1867 ; Détentricrice d'une tradition et d'une maîtrise parfaite de l'Art pluriséculaire du tissage, elle perpétue dans notre ville le savoir faire de la tapisserie de basse lisse. Elle est dirigée par Lucas Pinton depuis 2002.

Les ateliers exercent toutes les activités du tissage, depuis la laine brute jusqu'à la fabrication des tapis et tapisseries ; elle dispose pour cela de plusieurs ateliers :

- un atelier de teinturerie où les laines sont teintées de façon manuelle grâce à différentes cuves.
- un atelier de tapisserie de basse lisse
- un atelier de tapis tuftés : Le tuft, est une technique semi mécanique, les tapis sont fabriqués au moyen d'un pistolet à laine. Ce procédé laisse une grande liberté aux créateurs et permet la fabrication de tapis très contemporain aux formes et aux couleurs variés, qui trouvent usage en décoration d'intérieur. Développée par les ateliers Pinton depuis une dizaine d'année, cette technique extrêmement satisfaisante en terme de résultat et de coût de fabrication, permet à l'entreprise de conforter son activité traditionnelle de tissage.

Mais Lucas Pinton n'en reste pas là pour autant. Convaincu que la tapisserie peut encore attirer un nouveau « public » il s'attache à développer des collaborations avec des artistes contemporains très cotés pour tisser des œuvres modernes.

Si cet aspect contemporain de la tapisserie a encore du mal à percer en France, où elle souffre d'une image encore quelque peu désuète, cela ne semble pas être le cas à l'étranger. Pour preuve, les ateliers Pinton exportent près de 80% de leurs productions. Aussi pour faciliter la commercialisation de ses productions et les faire connaître les ateliers participent à de nombreuses expositions prestigieuses, aux Etats-Unis notamment.

Malgré les difficultés du secteur, Lucas Pinton croit en l'avenir de la tapisserie en France. Il pense que celle-ci redeviendra à la mode chez nous dans quelques années; cela passe probablement par un succès de la tapisserie à l'étranger.

L'entreprise compte aujourd'hui 20 employés et bénéficie d'une réputation mondiale avec des clients comme l'UNESCO, la bibliothèque nationale de Camberra, des palaces à Abidjan, mais aussi de grands hôtels français.

Si la tapisserie de basse lisse est un art séculaire, son développement ne peut plus se permettre aujourd'hui de reposer uniquement sur cette réputation prestigieuse. Elle se prête merveilleusement à la création d'œuvres contemporaines et peut tout à fait recréer la tendance dans quelques années. C'est dans cette direction qu'oeuvre les Ateliers Pinton ; Leur audace et leur dynamisme portent déjà leurs fruits.

Ateliers Pinton : 9 rue Preville - 23500 Felletin - Tél : 05 55 66 55 42

info@ateliers-pinton.com

site internet : HYPERLINK "http://www.ateliers-pinton.com" www.ateliers-pinton.com

L'office de tourisme organise des visites des ateliers Pinton : laissez vous vous entraîner sur les pas des maîtres-lissiers. Création du carton, teinture des fils, technique de tissage basse-lisse...Vous percevrez tous les secrets de réalisation d'une tapisserie.

La visite vous permettra également de découvrir les procédés de fabrication d'un tapis tufté-main. **Rens. 05 55 66 54 60**



Studio T&Ri Aubusson-Felletin

Felletin voit naître en cette fin d'année un nouvel atelier de tissage. Cela ne s'était pas vu depuis de nombreuses années !

La particularité de cet atelier est de mêler la tradition artisanale de la tapisserie d'Aubusson-Felletin avec un procédé contemporain reposant sur de nouvelles technologies.

Mr Alain Ory et Mr Marc Téhéry ont mis au point ce procédé de tissage (dont le brevet est déposé), avec l'aide de Mr Guy Sallandrouze, premier gérant, de Mr Daniel Vandeventer actuel gérant et de Mr et Mme Jean-Paul Creissen, amoureux du Limousin...

L'atelier est actuellement en cours d'installation place des Arbres (ancien local du comité des fêtes). L'activité de la société repose sur un nouveau procédé de tissage automatisé, semi industriel, mis au point sur un métier à tisser de nouvelle génération.

Il permet de restituer le point d'Aubusson en réduisant les délais de fabrication, limitant ainsi les coûts de production de ces tissages! Cette nouvelle société a pour vocation de créer et de commercialiser des tissages d'Aubusson Felletin haut de gamme, destinés aux artistes, ainsi qu'au réseau des éditeurs d'Art et de la décoration de luxe.

La souplesse de cette technologie offre toutes les possibilités en matière de décoration : les garnitures du mobilier peuvent y être conçues comme des pièces uniques. Pièces uniques ou petites séries également pour des tapis ras, chemins de table...ou toute autre idée. Des créations vestimentaires ou autres accessoires de mode ? Pourquoi pas !

Le travail avec les artistes nécessite une collaboration étroite. Entre l'artiste et l'atelier, il s'agit d'un véritable travail de création «à quatre mains». Expérimentations et autres essais.



La Filière laine :

Un enjeu de développement économique et touristique

(Source – Cahier des charges pour la réalisation d'un étude marché pour une structuration de la filière laine – FDO Creuse / Chambre d'Agriculture 23)

La filière ovine en Creuse représente 1500 éleveurs et 170 tonnes de laines produites chaque année. Elle est considérée par les éleveurs comme un « sous-produit » du mouton car elle n'est valorisée ni transformée sur place. Se pose donc aujourd'hui le problème de la valorisation de cette laine produite par une race emblématique de la région : la brebis Limousine.

Cette matière première génère à ce jour, peu de valeur ajoutée et de création d'emplois sur le territoire. Notons que deux éleveurs transforment aujourd'hui la laine du plateau de Millevaches en produits finis (fils à tricoter, pulls...). Ces deux acteurs n'arrivent d'ailleurs pas à fournir la demande qui semble être non satisfaite. D'autre part, il n'existe aucun produit fini utilisant la laine de types produits dérivés ou article identitaire du territoire.

A partir de ces constats et d'initiatives locales telles les journées de la laine à Felletin, les partenaires de l'agriculture, du tourisme et du développement local ont souhaité impulser une action en vue de la structuration et la valorisation de cette filière.

La réflexion s'engage aujourd'hui pour la mise au point d'un label ou d'une marque.

- Ce projet a pour premier objectif, en complément de la recherche de retombée touristique, à partir de la tapisserie d'Aubusson-Felletin, de recréer sur le Plateau de Millevaches, le Sud Creusois et la Creuse, une filière artisanale, économique et touristique autour du concept « laine, textiles, couleurs, produits naturels et artisanaux ».

- Le deuxième objectif sera de permettre la création de

nouveaux emplois et l'implantation de micro unités de production et de transformation de la laine sur le territoire Sud creusois, le PNR et le département de la Creuse

Ce projet, en phase actuelle de réflexion, réunit de nombreux partenaires : Fédération Départementale Ovine, la Chambre d'Agriculture, l'UPRA, les Filatures Terrade et Fonty ainsi que la commune de Felletin qui a souhaité montrer son engagement pour le maintien et le développement des savoir-faire liés à la laine sur son territoire.

Le Comité Départemental du tourisme de la Creuse se mobilise également dans ce projet.

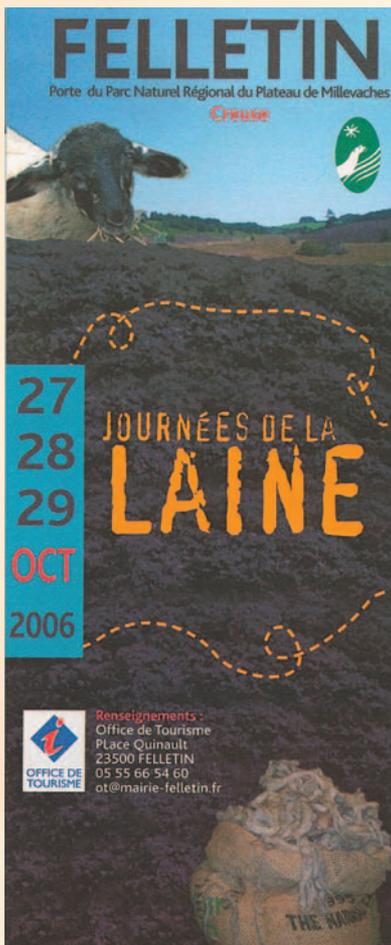
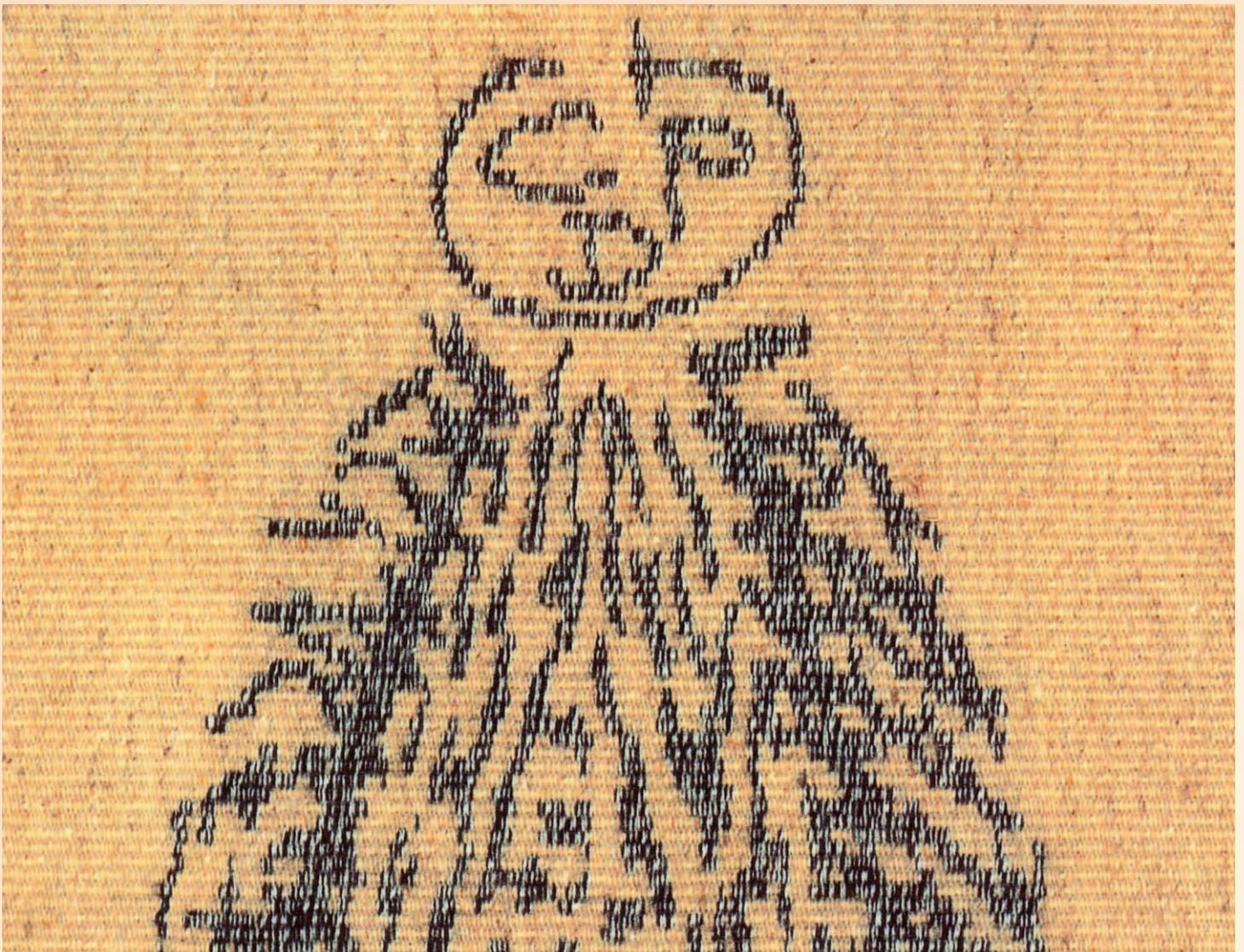
Quelques chiffres :

- 100 000 brebis en Creuse
- 20 000 brebis de race Limousine sur le Plateau de Millevaches
- Un animal produit en moyenne 2 kg de laine
- Le kg de laine est revendu environ 0,46 €
- Le coût de tonte est de 1,40 € par animal.

L'Office de Tourisme de Felletin est aussi associé à cette réflexion. Depuis plusieurs années, des actions locales de valorisation touristique autour des savoir-faire liés à la laine ont été mis en place : visites d'entreprises, rando « laine »...

Cette année, des stages de loisirs créatifs ont été proposés au public : stages de feutre ou de tapisseries à l'aiguille, cette nouvelle offre permet de confirmer le positionnement de Felletin comme maillon incontournable de la filière laine.

Soulignons également l'impact des Journées de la laine qui ont permis d'amorcer cette réflexion.



7^{ème} édition des Journées de la laine 27/28 et 29 octobre

Vendredi 27

- © Visites d'entreprises
- 10 h 30 – Visite de la Manufacture de tapisseries Pinton
- 14 h 30 et 16 h – Visite de la Filature de laines Terrade

Samedi 28 et Dimanche 29

- Sam. 10h à 19 h / Dim. 10 h à 18 h
- Salon de la laine (salle du Gymnase)

Invité d'honneur : le Parc Naturel Régional du Pilat

A cheval sur les départements du Rhône et de la Loire, le piémont Rhodanien vous fera découvrir l'ensemble de ses richesses

A gagnez : Un Week-end découverte

- © Artisans et créateurs vous font découvrir leurs productions
- © Ateliers Rencontre et Démonstrations de savoir-faire
- © Présentation d'animaux : alpagas, moutons, lapins angoras...
- © Conférence : «La Filière laine et les possibilités de valorisation»
- © Animation avec Compaing la Galure :
Spectacle rocambo-troubadoursque autour du fil et de l'étoffe.

Et aussi :

👉 Stage de feutre

- 27 octobre : Module d'initiation (3 ou 6 heures)
- 30,31 octobre et 1^{er} novembre : Modules de perfectionnement (6 heures / jour)
- Places limitées / inscriptions obligatoires

👉 Exposition de tapisseries de l'église du Château

Exceptionnellement ouverte les 27/28/29 octobre - 10 h à 12 h et 14 h à 18 h

Association nationale des pupilles de la nation orphelins de guerre ou du devoir

A la suite du décret n°2004-751 paru au journal officiel le 27 juillet 2004, l'association des pupilles de la nation, orphelins de guerre ou du devoir, délégation Creuse, recherche toutes les personnes concernées afin de les accompagner dans leurs démarches vers une éventuelle

indemnisation ou pour défendre leurs droits. Pour tous renseignements, vous pouvez vous adresser du lundi au vendredi de 14h à 18h au numéro de téléphones suivant : Mme Renée Picaud, secrétaire, 05 55 52 02 72 Monsieur René Chiozzini, Président, 05 55 52 04 16

Section UNRPA de Felletin (Union Nationale des Retraités et Personnes Agées)

L'année 2006 aura été marquée par des sorties plus nombreuses et variées : spectacle à Athanor Montluçon en mars, visite en juin au Scénovision de Bénévent ; le 14 septembre, nous partions découvrir le parc zoologique du Reynou ; le 1er octobre, déplacement à Guéret pour la Fête Départementale organisée par la Fédération de la Creuse ; et nous envisageons peut-être une ultime sortie le lundi 11 décembre à Guéret afin d'assister à un récital d'airs d'opérettes.

Si loisirs et divertissements ont pris une grande place, l'UNRPA n'oublie pas un de ses rôles fondamentaux : celui de défendre les intérêts de ses adhérents. Ainsi, la Fédération de la Creuse reste donc particulièrement

vigilante sur l'évolution de la réforme de l'assurance maladie, s'insurge contre le forfait de 18_ qui pénalise les malades, se mobilise pour la défense des services publics. Elle est à l'initiative d'une rencontre avec les organisations syndicales de retraités de la Creuse afin d'organiser une " action " commune dans le cadre de la semaine bleue du 16 au 20 octobre.

Revenons à la section de Felletin : elle invite les adhérents à se retrouver nombreux le jeudi 30 novembre autour du goûter devenu maintenant traditionnel.

La Présidente, Hélène Giraud

AGARDOM

Aider une personne au domicile est un vrai métier.

Depuis plusieurs années nous avons fait de la formation un des objectifs de notre association. En 2005, nous avons dispensé 2168 heures de formation auprès de 311 salariés. Différents thèmes ont été abordés : les techniques de base d'entretien du domicile, l'aide à la toilette, l'aide à la manutention, les risques chimiques des produits d'entretien, la diététique, la prise en charge à domicile des malades Alzheimer etc ..

Le Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Vie Sociale (DEA VS) est le diplôme phare de notre branche. Chaque année plusieurs aides à domicile s'engagent dans le parcours de la Validation des Acquis de l'expérience (VAE). C'est la reconnaissance de leur engagement dans un métier parfois difficile à exercer, et qui aboutit à la valorisation de leur travail par l'obtention d'un diplôme reconnu.

Etre aidé par une personne qualifiée est un gage de sécurité et de confort pour nos usagers.

L'Association AGARDOM souhaite aller plus loin en

apportant le réconfort par son service d'aide aux aidants. Nos deux animatrices Estelle et Véronique interviennent à la demande pour proposer une intervention adaptée au besoin de chacun: depuis la simple écoute jusqu'à la mise en place d'activités adaptées au domicile.

Depuis le 20 septembre le service est installé dans les locaux de notre antenne de Felletin,

Chantal LAGRASSE, responsable de secteur, est également toujours présente le vendredi matin à Felletin de 8h30 à 12h30. Elle est à votre disposition pour tous renseignements concernant les services à domicile.

AGARDOM

2, rue Tour de l'Horloge 23500 FELLETIN

05 55 66 55 65

Esplanade Charles de Gaulle 23200 AUBUSSON

05 5583 35 00



Association de gymnastique volontaire de Felletin

L'association a repris son activité depuis le mois de septembre. Les cours comprenant du cardio-kick/cadiobox, du renforcement musculaire et posturale, du step, du body bar/body brand et du stretching dynamique, sont assurés tous les lundis, de 20h00 à 21h00, au gymnase municipal.

Les nouveaux participants seront les bienvenus ; les 2 premières séances sont gratuites.

Pour tous renseignements vous pouvez contacter Muriel Fernandez au 05 55 66 41 05

Nouvelles de l'Union sportive felletinoise

Dès le 2 juillet, les joueurs de l'union sportive felletinoise ont repris l'entraînement sous la direction de René Kébli. Leur sérieux et leur assiduité leur ont permis d'entamer la saison dans de très bonnes conditions. En promotion de ligue, fin septembre, l'équipe première avec deux victoires un nul et une défaite, figure dans le groupe de tête avec 11 points sur 16 possibles, 12 buts marqués pour 10 concédés. En 3^{ème} division l'équipe 3 occupe le fauteuil de leader avec 4 victoires en 4 rencontres avec 10 buts inscrits pour 1 encaissé.

En 4^{ème} division l'équipe C n'a pas encore obtenu de victoire mais cela ne saurait tarder.

Cette saison très peu de joueurs ont mis un terme à leur carrière footballistique et le club a enregistré le renfort de Chevalier M. Escoffier Tanet Mahut Lhermitte, Migot

N. Migot A. Roudet M. et Poutard D. de retour après une année de stage à l'étranger. Ce rajeunissement est de très bonne augure pour l'avenir du club.

La plus grande satisfaction de l'équipe dirigeante a été le renouveau de l'école de football qui regroupe plus de 75 enfants (filles et garçons) encadrés par 7 animateurs diplômés si bien qu'elle a été labellisée par le district de la Creuse. Le samedi après-midi vous pouvez aller au stade et constater leurs progrès. Félicitons et encourageons tous ces bénévoles qui les encadrent tout au long de la saison et leur font découvrir les joies de la pratique sportive contacts :

Michel Terrade, président, 05 55 66 44 88

Ecole de foot : M. Mignaton

Association des amis de l'école

Il y a une dizaine d'années, l'association "Les amis de l'école de Felletin" voyait le jour à l'initiative de parents d'élèves désireux d'aider les écoles (Maternelle et Primaire) à financer diverses activités (voyages scolaires, spectacles ...)

Depuis "Les Amis de l'école de Felletin" n'ont cessé d'oeuvrer dans ce sens. Cette année encore les membres de l'association organiseront diverses manifestations : Loto, Repas "Fondu Frites" etc... Les bénéfices réalisés permettront d'aider au financement de projets initiés par les écoles.

Il est bon de rappeler qu'au cours de l'année scolaire dernière l'association a participé au financement des activités suivantes :

Pour l'école Maternelle:

Spectacle de la compagnie "Les trois Chardons" : le petit bois de Pitou + 1 livre à chaque enfant des 3 classes.

Décorations de la salle à l'occasion du spectacle du carnaval+ goûter à tous les enfants.

Transport lors du voyage de fin d'année au château de Tercillat.

Pour l'école primaire :

Transport et entrées pour une séance de cinéma à Aubusson (film : "Wallace et Gromit" pour l'ensemble des classes,

Achat de livres et petits lots (Rallye lecture classe de CE1),

Spectacle de la compagnie "Les trois Chardons" : Le petit bois de Pitou (classe de CP);

Voyages de fin d'année pour l'ensemble des classes.

Un LOTO, première manifestation organisée cette année, aura lieu le dimanche 19 novembre 2006 à partir de 14h00 à la Salle Polyvalente de Felletin.

Parents d'élèves, "amis des écoles" venez nous rejoindre au sein de l'association, ce n'est qu'en unissant nos efforts que nous réussirons à mener à bien nos projets et permettre à tous les enfants de bénéficier de tout ce que l'école peut leur apporter.

Vous souhaitez devenir membre de l'association, vous pouvez contacter Isabelle VANONI (05 55 66 49 08), Marie-Pierre MACHADO (05 55 66 51 81) ou Clarisse CAQUINEAU (05 55 66 44 73).

ADHESION: 2 €

Isabelle VANONI, Présidente.

Une année 2006 riche en événements au centre équestre Equi'passion



Dès le début de l'année, les cavaliers du club se sont montrés très sérieux dans leur préparation pour les compétitions. En effet, jusqu'à la fin février, les cavaliers felletinois se sont regroupés régulièrement les dimanches au club pour des challenges. Ces journées permettent de se mettre dans les conditions d'une compétition et de perfectionner les aptitudes de dressage ou de sauts d'obstacles des couples poney cavalier. Pour les plus jeunes enfants c'est l'occasion de montrer à leur entourage les progrès réalisés en quelques mois et de faire connaissance avec les plus grands. Forts de cet entraînement, les cavaliers se sont alors élancés sur les compétitions, de sauts d'obstacles, de concours complet ou de technique de Randonnée équestre. Dans l'ensemble, les résultats ont été tout à fait honorables et ont permis à 6 cavaliers de se qualifier pour les championnats de France Poney. Début Juillet, Sarah BERGER, Julie GEORGET, Maxime GRIVEAUX, Caroline HARVEZ, Emmanuelle JOUANNY et Louise VUILLEMARD, ont donc fait leurs bagages pour Lamotte Beuvron (Loir et Cher). C'était la première fois que le Centre équestre Equi'Passion était représenté par autant de cavaliers au Championnat de France Poney. Maxime, Julie et Caroline connaissaient déjà le site puisqu'ils se sont déjà qualifiés les précédentes années. Ils ont alors joué les guides pour leurs camarades ; car il y a de quoi se perdre dans ce parc équestre qui couvre 120 hectares, compte plus de 30 pistes de concours, 3000 boxes et rassemble plus de 5560 concurrents.

Dès le début de la semaine c'est Maxime qui donne de grands espoirs au centre équestre Equi'Passion. En effet, à l'issue du dressage, il prend la 7^{ème} place ; ce qui est une

excellente performance. Le lendemain, il s'élance sous une chaleur accablante pour l'épreuve de cross. Toute l'équipe est au petit soin pour Maxime et son poney Inquiet : boisson pour Maxime, eau pour rafraîchir Inquiet entre l'échauffement et le départ de l'épreuve. A croire que tout le monde a été opérationnel, puisque Maxime et Inquiet exécutent un tour sans faute. Malheureusement, le lendemain fut moins souriant pour la dernière épreuve, celle de sauts d'obstacles. Toujours sous une très forte chaleur, Maxime et Inquiet montrèrent des signes de fatigue et plusieurs barres tombèrent. La 7^{ème} place s'envola donc. Ensuite se sont enchaînées les épreuves pour les filles. Toutes ont réalisé de belles prestations mais aussi quelques petites fautes qui à ce niveau là sont fatales pour le classement. Ainsi, Emmanuelle JOUANNY avec Nash

des Places, a suivi un peu le même parcours que Maxime puisqu'elle s'est classée 14^{ème} après les épreuves de dressage et de cross. Deux barres au Sauts d'obstacles sont tombées et Emmanuelle a fini à la 29^{ème} place. Pour Sarah BERGER, c'est le dressage qui l'a mise en difficulté, alors qu'habituellement, elle réalise de très belles reprises. Malgré un parcours de Sauts d'obstacles et de cross sans faute, elle ne réussira pas à remonter dans la première moitié du classement. Pour Julie et Louise, les fautes ont été commises sur le cross. Pour Merry des Places, ponette de Julie, c'est un obstacle anodin, situé juste après un petit dénivelé qui lui cause un refus. Quant à Louise et Luron d'Audes, ils ont totalisé deux refus sur le cross. Caroline, elle, s'était qualifiée en Sauts d'Obstacles pur. La 1^{ère} manche fut décevante, et la seconde, bien que nettement meilleure, ne permit pas la participation à la finale. Tous ces cavaliers, bien qu'un peu déçus, car ils se sont bien rendus compte que le podium leur était techniquement accessible, sont revenus très heureux de cette semaine aux Championnats de France. Question ambiance et intendance, dommage que la Fédération n'avait pas prévu de classement car sans aucun doute, Felletin aurait été sur le podium. Les mamans et les papas ont fait des prouesses dans des conditions de camping très très sommaires.

Au retour, l'été était bien installé, "les cavaliers poneys" pouvaient enfin prendre le temps de décompresser, tandis que Jérôme PEYROUX, gérant du centre équestre, devait encore se battre sur les concours qualificatifs pour les championnats de France Jeunes Chevaux. Au mois d'Août, Jérôme et Milou de Grancher avaient obtenu

suffisamment de points pour se qualifier à la finale des Jeunes Chevaux à Pompadour le week-end du 15 au 17 Septembre. En effet, Milou est encore "un jeune cheval" puisqu'il n'a que 6 ans. Ce cheval est né chez M. Daniel LEPETIT à Felletin et Jérôme l'a remarqué très tôt pour son beau modèle et ses jolies allures, notamment au trot. Il l'a donc acheté au sevrage et l'a élevé puis dressé lui-même.

La qualité de son dressage et ses belles allures n'ont pas laissé insensibles les juges de dressage à Pompadour. A l'issue de ce premier test, Milou et Jérôme se sont vus à la 3^{ème} place du classement provisoire. Dans la même journée, Milou devait aussi se présenter sur l'épreuve de sauts d'obstacles. Les craintes étaient grandes car cette épreuve n'est vraiment pas la préférée de Milou. Mais Milou a réalisé un parcours sans faute ; alors que les deux chevaux qui étaient devant lui commirent des fautes. Cette épreuve permit donc à Jérôme et à Milou de prendre la tête du classement. Le dimanche avait lieu la dernière épreuve, celle du cross. Bien que Milou commette rarement des fautes dans cette discipline, il lui arrive régulièrement de se faire pénaliser pour avoir mis trop de temps pour faire le parcours. Fort des expériences passées, Jérôme avait pris le temps d'analyser soigneusement le profil du tour et avait judicieusement calculé où est ce qu'il pouvait galoper très vite pour gagner un peu de temps. Sa stratégie fut la bonne puisque Milou a réussi à boucler son tour sans faute aux obstacles et avec 5 secondes d'avance. Ils venaient de décrocher le titre de Champion de France. La nouvelle arriva très vite jusqu'à Felletin où elle provoqua une grande euphorie chez les cavaliers du club. Spontanément, les cavaliers et l'Association organisèrent une grande soirée surprise pour les Champions en attendant leur retour. A la descente du camion tout était prêt, les carottes pour Milou, et les gâteaux pour Jérôme aussi friand en confiserie que peut l'être Milou en carottes.

Ce fut une journée merveilleuse qui restera gravée dans la tête de beaucoup de cavaliers du club.

Mais il ne s'agit pas de se laisser vivre au gré de cette admirable victoire. D'autres événements se préparent ; notamment les Championnats de France des Régions en Technique de Randonnées Equestres de Compétition (TREC). Ces Championnats se déroulent eux aussi en Corrèze au Mialaret commune de Camps St Mathurin. Cette compétition se déroule en équipe et trois cavaliers du club de Felletin sont sélectionnés pour défendre les couleurs du Limousin. Karine FINET, Catherine CARRIER (monitrice d'équitation à Felletin) et Jean François SEIGNOL vont donc devoir maîtriser au mieux la boussole, les allures et l'agilité de leurs chevaux Samedi et Dimanche 7 et 8 Octobre. Sans aucun doute, tous les cavaliers de Felletin suivront de très près leurs résultats. Bonne Chance.

Et puis il faut bien commencer la saison prochaine des poneys en vue des Championnats 2007. Pour cela le

Centre équestre Equi'Passion et l'association organisent Dimanche 29 Octobre un concours qualificatif de concours complet. Pas moins de treize épreuves sont au programme afin d'accueillir les shetlands comme les grands poneys. Ensuite ce sera la trêve des mois d'hiver pour les concours. L'association, Jérôme PEYROUX et Catherine CARRIER organiseront alors de nouveaux challenges pour les cavaliers du club afin qu'ils soient les meilleurs possibles quand les concours reprendront et qu'ils puissent à leur tour pourquoi pas, être sur la plus haute marche du podium.

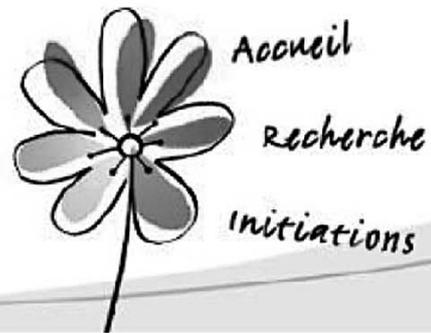
Bien sûr le public peut venir encourager les cavaliers lors de ces challenges.

Les dates des challenges pour la saison 2006/2007 sont :

- Le Dimanche 26 Novembre 2006
- Le Dimanche 10 Décembre 2006
- Le Dimanche 14 Janvier 2007
- Le Dimanche 28 Janvier 2007
- Le Dimanche 11 Février 2007
- Le Dimanche 25 Février 2007



Déjà 470 Adhérents à la Cyber Base !



Romain s'en va

Romain, le fidèle animateur de la Cyber Base - LAMIFA avec Frédérique depuis sa création en Février 2004, nous quitte pour des raisons d'ordre privé et s'envole vers d'autres cieux.

Son sourire, sa gentillesse, sa compétence étaient appréciés de tous. Il formait avec Frédérique une équipe soudée et dynamique capable de répondre avec patience et efficacité à toutes les demandes de nos adhérents.

C'est Mickaël qui aura la tâche délicate de reprendre le flambeau. Il nous vient de Normandie mais connaît bien notre région où il souhaitait s'installer. Il sera à votre disposition dès le Mardi 10 Octobre.

A Romain, nous disons merci pour tout son travail au sein de Lamifa et nos vœux l'accompagnent pour sa pleine réussite en Bretagne. A Mickaël, nous souhaitons une bonne intégration à Felletin et nous remercions nos Adhérents pour leur fidélité et leur confiance en notre équipe.

Horaires et tarifs

Mardi 10h - 12h	13h30 - 20h
Mercredi 10h - 12h	13h30 - 18h30
Jeudi 10h - 12h	13h30 - 18h30
Vendredi 10h - 12h	
Samedi	14h - 17h

Adhésion Cyber Base 2€ -
Heure: 2€
forfait de 5H à 7€ et de 10H à 13€

Initiation:
3€/heure
Forfait 5H: 14€ - Forfait 10h: 28€

Gratuit les mardis de jeudis de 13h30 à 15h
ainsi que pour les recherches d'emploi

Prochaines Animations

- Le Mardi 10 Octobre à 14H
« **Les Premiers Pas** »,
Animation hebdomadaire pour les débutants.
- Jeudi 5 Octobre de 13h30 à 14h30
« **Atelier Recherche d'emploi** »,
mise en page de CV, consultation des offres d'emploi sur Internet... Atelier mensuel, les premiers jeudis du mois
- Les mardis de 16h30 à 18h
« **Aides aux acquisitions scolaires** »
pour les enfants de Felletin, logiciels ludo éducatif, recherche Internet..
- Les jeudis de 16h30 à 18h
« **Aides aux acquisitions scolaires** »
pour les enfants de Saint Quentin la Chabanne, logiciels ludo éducatif, recherche Internet..

Animations proposées à Saint Maixant

- Mercredi 4 Octobre de 16h à 18h,
Initiation au traitement de texte
- Mercredi 18 Octobre de 16h à 18h,
Initiation au tableur
- Mercredi 15 Novembre de 16h à 18h
Transformer votre musique, sauvegarder et graver
- Mercredi 29 Novembre de 16h à 18h
Initiation à Internet
- Mercredi 20 Décembre de 16h à 18h
La Photographie Numérique

LAMIFA - Cyber Base - 4 rue Feydeau - 23500 Felletin
Tel. 05 55 66 71 10 lamifa_cyber@yahoo.fr

C'est la rentrée... randonnez !

Après une saison estivale ballottée entre canicule et grisaille mais qui n'a pas empêchée certaines randonnées de faire le plein de bons moments comme notamment la rando équitation, la nocturne - musicale d'Arfeuille, la gourmande de Chambrouitière, les crêpes de Treichazeix, la balade spectacle du Festival..., Rando Sud Creuse reprend ses activités régulières, et notamment le rendez-vous du mercredi.

Vous avez envie de prendre l'air, de vous retrouver en toute convivialité, de pratiquer une activité physique régulière, de découvrir le charme des petits chemins champêtres, traverser des villages typiques, rencontrer une faune et une flore caractéristiques, venez marcher avec nous !

Tous les mercredis après-midi, Rando Sud Creuse vous propose une sortie d'environ 10 km dans tout le secteur sud creusois et sur le plateau de Millevaches.

D'autres sorties ont aussi lieu les samedis ou dimanche en cours d'année auxquelles se mêlent parfois la gastronomie, d'autres fois le spectacle, de temps en temps l'ivresse des sommets, et souvent la gourmandise... !

Si vos pieds vous démangent, si vos jambes réclament de grands espaces et si vos chaussures s'ennuient venez nous rencontrer nous avons pleins d'autres chaussures à leurs présenter et beaucoup d'histoires de chemin à raconter !

Contact :

**Rando Sud Creuse – Office de Tourisme de Felletin :
Frédéric Houssard – 05 55 66 54 60**



Une école de basket à Felletin

Prévu depuis quelques temps déjà, une école de Basket va voir le jour à Felletin. Après l'arrivée de seniors le mardi soir, c'est le jeudi à partir de 17h30 que les plus jeunes à partir de 5 ans pourront découvrir leur sport favori. Encadré par Christophe l'éducateur de la structure les enfants pourront apprendre à shooter, dribbler comme des grands. Afin de permettre au plus grand nombre de découvrir cette activité, les trois premières séances sont gratuites pour tous. L'ABC confirme ainsi le rôle intercommunale qu'il veut tenir en proposant aux

enfants de la communauté deux lieux et deux horaires différents pour pratiquer le basket (à Aubusson c'est le Lundi à partir de 17h).

Mémo pratique : Pour les plus grands : entraînements les Mardi à partir de 20h

Pour les plus jeunes : entraînements les Jeudi à partir de 17h30

Pour tout renseignements

06 86 89 46 72 ou 06 80 02 54 22 Cyril Maugard

LLL CREUSE

L'association La Leche League, soutien et information pour l'allaitement, continue ses réunions.

Celles-ci réunissent tous les mois une demi douzaine de mamans environ avec leur bébé, souvent leurs aînés et parfois les papas. Nous y partageons les joies et les petits tracas de l'allaitement mais aussi du maternage en général : quand sevrer ? comment introduire les solides ? les nuits ...

Nous partageons ensuite un goûter où chacun apporte sa contribution.

Enfin la bibliothèque de prêt est ouverte à tous, elle contient des livres sur la grossesse et la naissance, sur l'allaitement, la petite enfance et le maternage, et sur l'alimentation.

Voici notre programme pour cette nouvelle année, les réunions ont lieu à Felletin ou à Aubusson, chez des mamans ou dans un lieu public.

Les réunions ont un thème mais les questions particulières des participants restent prioritaires.

Les réunions ont lieu tous les 3ème lundis du mois, à 14H00

Lundi 20 Novembre Pourquoi allaiter votre bébé ?

Lundi 18 Décembre L'arrivée du bébé

Lundi 15 Janvier 2007 Éviter les difficultés

Lundi 19 Février Commencer l'alimentation solide

Lundi 19 Mars Les avantages de l'allaitement

Lundi 16 Avril L'adaptation de l'enfant plus âgé

Lundi 21 Mai L'ajustement au rôle de parent

Lundi 18 Juin L'allaitement long

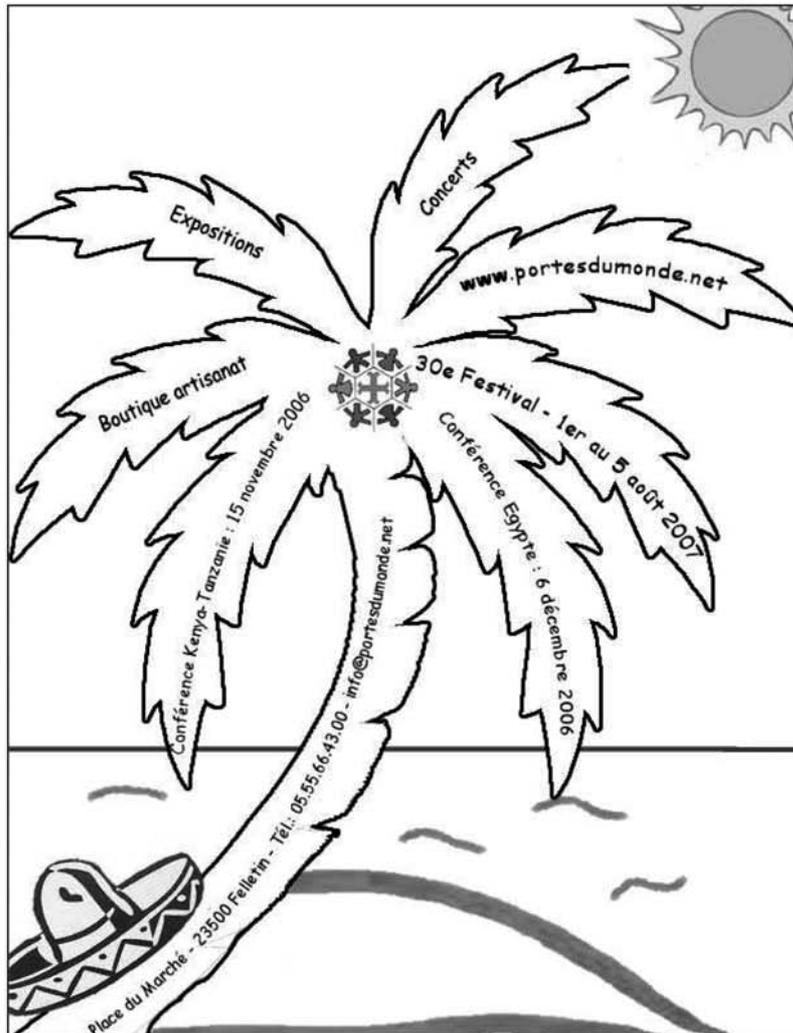
Lundi 16 Juillet Comment l'allaitement influence le maternage

Lundi 20 Août Travail et allaitement

Pour toute information :

(Caroline : 05 55 83 29 53 ou carolline@tele2.fr)

Vous avez reçu une carte postale de l'Association Les Portes du Monde



Egypte :
Magie des couleurs



Kenya - Tanzanie :
Massai et peuples
oubliés

Bonjour,

Alors voilà le 29ème Festival s'est terminé le 6 août 2006. Cette édition fut encore un beau succès grâce aux groupes de haut niveau, aux bénévoles, au soleil et à vous également public.

Après un peu de vacances, l'équipe se met déjà au travail pour vous concocter un 30ème Festival superbe et plein d'émotions. Rendez-vous du 1er au 5 août 2007 pour le Festival.

Et pour ceux qui souhaitent voyager avant première eh bien prenez un ticket pour la conférence sur le Kenya-Tanzanie, le 15 novembre.
A bientôt.



A TOUS

LES

HABITANTS

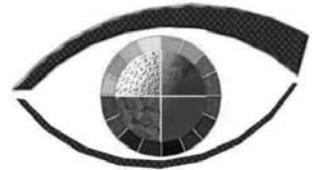
23500 FELLETTIN

Les Portes du Monde



BATINOV' Felletin

Un nouveau regard sur le bâtiment



Pour la 3^{ème} année consécutive, l'Amicale des Anciens Elèves et du Personnel du Lycée des Métiers du Bâtiment de Felletin organise son salon du bâtiment "BATINOV Felletin" les 23 et 24 novembre 2006.

Cette manifestation, destinée aux élèves du lycée, aux professionnels du bâtiment et au grand public, est l'occasion d'avoir un nouveau regard sur le bâtiment en alliant tradition et modernité.

Au cours de ce salon, ouvert de 9h à 19h en entrée libre, les visiteurs pourront découvrir des stands dans différents domaines : l'aménagement intérieur, l'isolation, la couverture, les énergies renouvelables, les modes de chauffage, les nouveaux matériaux, l'équipement, l'outillage, ...

Ainsi, chacun pourra y trouver des informations : un artisan en quête d'innovations technologiques autant qu'un particulier souhaitant améliorer son mode de chauffage ou réaménager une pièce.

En parallèle de la soixantaine de stands animés par des techniciens professionnels, des démonstrations et des conférences ouvertes à tous se tiendront lors du salon.

Renseignements :

**AMICALE DES ANCIENS ELEVES ET DU PERSONNEL
LYCEE DES METIERS DU BATIMENT**

Tél : 05 55 66 56 17

amicale.lmb@wanadoo.fr



Agenda des Manifestations*

OCTOBRE

27, 28,29 octobre : **les journées de la laine** - Gymnase
Contact : office de tourisme, 05 55 66 54 60

NOVEMBRE

15 novembre : **conférence "connaissance du monde"**
Kenya - Tanzanie : Massäï et peuples oubliés
20h30 à l'Espace Tibord Du Chalard de Felletin
Association Les Portes du Monde, 05 55 66 43 00

19 novembre : **LOTO des amis de l'école de Felletin** à partir de 14h00 à la salle polyvalente de Felletin

23 et 24 novembre : salon **BATINOV**. LYCEE DES METIERS DU BATIMENT
AMICALE DES ANCIENS ELEVES ET DU PERSONNEL
Tél : 05 55 66 56 17

26 Novembre 2006 : **challenge du centre équestre**.
Stade, route d'Aubusson

DÉCEMBRE

6 décembre 2006 : **conférence "connaissance du monde"**
Egypte : magie des couleurs
20h30 à l'Espace Tibord Du Chalard de Felletin
Association Les Portes du Monde, 05 55 66 43 00

10 Décembre 2006 : **challenge du centre équestre**.
Stade, route d'Aubusson

15 et 16 décembre, **Marché de Noël Autrichien**
Comité de jumelage

JANVIER 2007

14 Janvier 2007 : **challenge du centre équestre**.
Stade, route d'Aubusson

17 janvier 2007 : **conférence "connaissance du monde"**
Les plus belles croisières du monde : Norvège-Caraïbes-Tahiti-Egypte et la Méditerranée
20h30 à l'Espace Tibord Du Chalard de Felletin, 05 55 66 43 00

28 Janvier 2007 **challenge du centre équestre**.
Stade, route d'Aubusson

FÉVRIER 2007

14 février 2007 : **conférence "connaissance du monde"**
Tahiti : la Polynésie Française
20h30 à l'Espace Tibord Du Chalard de Felletin
Association Les Portes du Monde, 05 55 66 43 00

11 Février 2007 : **challenge du centre équestre**.
Stade, route d'Aubusson

25 Février 2007 : **challenge du centre équestre**.
Stade, route d'Aubusson

* Liste non exhaustive

Etat Civil du 19/5/2006 au 5/10/2006

NAISSANCES

Le 04/06/2006, BUXERAUD Justine Léa
Le 12/06/2006, HIRTZ--DELAPLACE Clara
Le 25/06/2006, BERROUANE Chems-Din
Le 27/07/2006, VEYRET Louna
Le 5/10/2006, Noé, Eric Houssard

Avec toutes nos félicitations

MARIAGES

Le 01/07/2006, Alain BONHOMME, et Annie PELLET-MOINE

Avec toutes nos félicitations.

DÉCÈS

Le 19/05/2006 Madeleine CASIMIR, veuve PEDON, rue Chanteloube, 94 ans
Le 22/05/2006 Philippe BOUSSAT, Rue Coudert Felletin, 71 ans
Le 02/07/2006, Nicole THIESSART, épouse LAUBY, Rue de Beaumont 59 ans
Le 12/06/2006 Fernand MICHON, Résidence Jean MAZET 85 ans
Le 28/06/2006 Nathan CAGEN, Résidence Jean Mazet Felletin, 93 ans
Le 28/06/2006 Robert LAULY, rue Chanteloube 82 ans
Le 10/07/2006 Geneviève LÉLY, épouse COGNÉRAS, Résidence Jean Mazet 83 ans
Le 23/07/2006 Roger CHAMBAS, Rue des Fossés 76 ans
Le 25/07/2006 Fernande LAULY, veuve BOURNICON, Résidence Jean Mazet 78 ans
Le 28/07/2006 Pierre SAINTRAPT, HLM Route d'Aubusson ,64 ans
Le 02/08/2006 Marcel LALEU, Résidence Jean Mazet 84 ans
Le 11/08/2006 André MALLEPELET, Résidence Senior Jean Mazet, 85 ans
Le 11/08/2006 Georgette ARNAUD, 87 ans
Le 16/08/2006 Bernard COSTE, Place Courtaud Felletin, 64 ans
Le 18/08/2006 Marie LEGRAND, veuve MONTEL, lotissement de Beaumont 92 ans
Le 03/09/2006 Anne-Marie HAOUR, veuve BARBIER, Résidence Jean Mazet 94 ans
Le 06/09/2006 Marie DANTON, veuve MALTERRE, 97 ans
Le 15/09/2006 Odette BRETON, veuve ROUSSEAU, Résidence Sénior Jean Mazet Felletin, 85 ans
Le 30/09/2006 Marcel PRADELLE, Rue des Granges Felletin, 71 ans

Avec toute notre sympathie.